



CONCOURS D'ENTREE
EN CLASSE DE CHANT (TOUS NIVEAUX) ET EN 3^{EME} CYCLE CEM-PRECOP-DEM-PERF

NOTE D'INFORMATION

Inscriptions 2026-2027

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

☐ **1 photo d'identité à coller sur le dossier d'inscription**

☐ **le règlement de frais de dossier : 54 €/personne**

Non remboursable. Chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public. Somme déduite des frais de scolarité.

☐ **Photocopies des diplômes et certificats attestant votre niveau en formation musicale et instrument**

☐ **Photocopie des partitions de piano si vous souhaitez être accompagné(e).**

En ce cas, merci de vous mettre en contact avec :

- *Pour les instrumentistes : Kanako HORIKAWA en appelant le 06.23.90.55.28*
- *Pour les chanteurs : Kazuko IWASHIMA en appelant le 06.84 11.23.20*

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE SCOLARITÉ

✚ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 18h30

✚ Mercredi de 10h à 18h30

REUNIONS OBLIGATOIRES DE RENTREE

Formation et Culture Musicales :

Vendredi 2 octobre, à 10h15

Musique de chambre :

Lundi 5 octobre, à 14h

Attention, ces réunions s'adressent aux candidats au concours d'entrée.
Votre présence est obligatoire et ne peut faire l'objet d'une dispense.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE

Ils sont téléchargeables sur le site internet de GPSO : www.conservatoires-meudon-sevres.seineouest.fr

TARIFS

La grille des tarifs est téléchargeable sur le site internet de GPSO : Conservatoires | Grand Paris Seine Ouest